



## Gros problème avec mes congés à l'aide...

Par **tikreol972**, le **01/11/2010** à **19:21**

Bonjour,

Alors je vous exprime mon problème car je cherche des réponses partout car je suis totalement dans le flou.

Je vous explique

Je suis actuellement en contrat de qualification pro car je prépare un bts nrc sur 2 ans toutefois cela fait 5 ans que je suis au sein de la même entreprise, bref.

L'été dernier à savoir l'été 2010 j'avais demandé 3 semaines de congés...comme par hasard ma feuille de demande a disparu dans la nature on me prévient 2 semaines avant mon départ courant août que mes congés ne sont pas validés hors j'ai donné la feuille au mois de février pour être sûr de ne pas avoir de soucis.

Je me suis précipité pour voir mon directeur (il y a 3 responsables hiérarchiques au sein de l'entreprise) qui lui m'a clairement dit que cela n'était pas son problème alors que j'avais tout réservé.

Au final j'ai tout de même réussi à partir mais cela n'était pas du tout convenu comme ça. Enfin bref premiers problèmes.

Le plus important est celui-ci:

J'ai fait une première demande de congé de 2 jours le lundi de la dernière semaine de Septembre. A ce moment là j'ai donné ma feuille le lundi pour le mardi et le mercredi de la même semaine et ceci m'a été refusé. A la rigueur je comprends parfaitement que le mardi

soit refuser il y a 24h de délais au sein de mon entreprise pour demander une journée mais celle de mercredi....aussi refusé.

Ma directeur ma alors dit a ce moment la en me pourrisant comme pas possible et en ayant des mots déplacés a mon égard que de toutes façon s'il les acceptaient il y aura intérêt a ce que je lui présente un justificatif valable sinon il y aurai "du sang sur les murs" . Déjà je trouve cela injuste et déplacé.

Je demande donc a mon supérieur hiérarchiques direct les 2 premières semaines du mois d'octobre et il me dit: "pour moi il y a pas de pb je vous les accordes et je pense que pour mr.....il n'y aura pas de soucis non plus". Mon supérieur direct a donc conservé la feuille de congés mais il ma donner son accord...

Devant cette réponse et étant en alternance je ne suis donc pas allé au travail les 2 premières semaines du mois d'octobre chose logique vu que j'ai eu son accord.

Et quelle surprise j'ai eu en fin de mois....690e en moins sur ma paye donc je suppose que mes congés n'ont pas été validé. Cette somme a été retiré sans meme que je ne sois au courant je trouve cela lamentable.

quels recours j'ai à votre avis? et je ne parle meme pas de mes conditions de travail lamentable que j'expliquerai.

Par **tikreol972**, le **01/11/2010 à 20:28**

je précise de plus ma situation je suis donc en alternance 3jour semaines en entreprise et jeudi vendredi donc mes 2 semaines correspondent a 6 jours de congés donc pas possible de m'absenter lors de ma période de cours